

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAYRAN DU 9 SEPTEMBRE 2026

Présents : Mmes BERTHIN - BOUTONNET – CLEDES – FERRAND B - FERRAND P- LAUX - TEYSSÉDRE.

Mrs BAYOL-THEMINES - CASTES – FRAYSSE - MAZARS - MOULY A. – MOULY V.

Absent : Samuel SIRMAIN et Excusé : Michael ANDISSAC a donné procuration à Yves MAZARS.

Le quorum est atteint avec 13 élus présents.

Mme Aurélie LAUX a été nommée secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 15 juillet 2026 a été adopté à l'unanimité (14 voix pour), après ajout d'une observation signalant l'opposition d'un élu à l'achat de filets de buts pour le club de football.

 Solidarité avec les communes sinistrées par les incendies de l'été 2026

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer un don de 300 € à la Protection Civile pour soutenir les opérations d'urgence et l'accompagnement des communes touchées.

 Adoption du RPQS Assainissement collectif 2025

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif a été adopté. Les élus ont validé sa transmission aux services de l'État et sa publication sur le portail national de l'eau et de l'assainissement.

 Décision modificative n°1 du budget 2026

Afin de financer la participation communale aux travaux de renforcement du réseau d'eau potable entre Les Janenques et Mayranhet, le conseil a approuvé un transfert budgétaire de 19 174,34 € vers le compte des subventions d'équipement.

 Questions diverses

- Plan Communal de Sauvegarde : mise à jour du document et validation prochaine après relecture des élus.
- Défense incendie : choix du devis le moins-disant pour le remplacement du poteau incendie des Farguettes (le SMAEP pour 3 579,27 € H.T.).
- Voirie et chemins ruraux : validation des devis les moins-disants pour les travaux sur deux chemins ruraux (L'entreprise SIRMAIN TP, pour le CR du Puech Bas à Ruffepeyre, montant 19 800 € H.T. et le CR du Bruel pour 10 100 € H.T.).
- Gestion du cimetière : adoption de la solution de numérisation par drone et transfert des données vers le logiciel NEXT'CIM soit 882 € et 400 €.
- Véhicule communal : préférence exprimée pour l'acquisition d'un fourgon-benne Fiat, jugé le plus avantageux.
- Bâtiment technique communal : lancement d'une réflexion sur la construction d'un nouveau local et étude d'une solution locative temporaire.
- Éclairage du stade : consultation des entreprises en cours pour le passage à l'éclairage LED.
- École : maintien des trois postes d'enseignants malgré une baisse des effectifs à 47 élèves.
- Agent communal : prolongation de l'arrêt de travail de l'agent concerné et recours à une entreprise d'élagage pour soulager l'agent restant.
- Diverses informations :
 - réunion pour le Téléthon le 21 septembre à 20h30 à Rignac,
 - l'urbanisme, augmentation du coût de traitement des permis et autres autorisations,
 - les projets d'aménagement communaux, une première réunion aura lieu et une commission sera constituée pour l'étude des projets,
 - l'enquête publique à prévoir sur le secteur de La Cau et les Périès, réunion avec les riverains.

La séance a été levée à 23h00.